

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

n° rue

CP Ville

Tel

Mail

Carte identité n°.....
(joindre impérativement une photocopie)

désire m'inscrire au Vide Grenier de Draillant

Je réserve un emplacement

12 € les 3 mètres =

22 € les 6 mètres =

+ 3 € si emplacement avec véhicule

TOTAL €
en espèces ou par chèque
(à l'ordre de « APE de Draillant »)

PARTICIPANTS NON PROFESSIONNELS

Attestation sur l'honneur (arrêté du 9/01/2009)

Je m'engage à ne pas participer à + de 2
manifestations de même nature au cours
de l'année civile.

À, le
Signature



et aussi ...

samedi 25 Juin 2022

Feux de la
**Saint
Jean**

organisés par Les Draillanis

DRAILLANT

Dimanche 26 Juin 2022

**VIDE
GRENIER**

Petite restauration et buvette

8h - 18h

DEVANT L'ECOLE PRIMAIRE
organisé par L'APE DE DRAILLANT

BULLETIN D'INSCRIPTION CI-JOINT

12 € les 3 mètres

22 € les 6 mètres

Emplacement avec véhicule : **+ 3 €**

Renseignements et inscription :

06.73.18.25.75

apedraillant@gmail.com

Entrée libre pour les visiteurs

RÈGLEMENT

L'APE de Draillant vous présente son VIDE-GRENIER qui aura lieu le Dimanche 26 Juin 2022 devant l'école primaire.

Déballage entre 6h30 et 8 h.

Places réservées jusqu'à 8h30.

Remise des n° d'emplacements à l'arrivée (voir placiers).

Seules les personnes qui ont réservé et réglé un emplacement auprès de Mme Adeline CAMMARATA seront autorisées à déballer.

Les exposants devront fournir obligatoirement une photocopie de leur carte d'identité, ainsi que l'attestation sur l'honneur (ci-jointe) remplie et signée.

Tempête, mauvais temps, pluie pendant la durée de la manifestation, ainsi que l'absence de l'exposant sauf en cas d'empêchement majeur, ne peuvent donner droit à aucun remboursement de la participation.

Les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détériorations de matériels causés à leur préjudice à l'occasion et pendant le séjour des matériels, des marchandises et objets divers sur l'emplacement du Vide-Grenier.

Les exposants s'engagent à ne vendre aucun objet volé.

Aucune vente de produits alimentaires et boissons n'est autorisée.

Le retour du bulletin d'inscription entraîne l'adhésion aux conditions du présent règlement.

Nous vous demandons, avant votre départ, de ne laisser aucun débris sur votre emplacement et de le laisser propre.

Une publicité régionale sera assurée par la Presse, affiches afin de faire de cette journée une réussite. Vous pourrez également vous restaurer sur place (petite restauration, buvette).

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle journée et espérons que vous ferez de bonnes affaires.

Au plaisir de vous rencontrer

L'APE de Draillant



APE DRAILLANT

Bulletin d'inscription à nous retourner

Règlement en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de l'APE de Draillant à déposer dans notre boîte aux lettres qui se situe à l'entrée de l'école ou envoyer à :

APE DRAILLANT
École des Sources
route des Grands Bois
74550 DRAILLANT
